

Parentalité, co-éducation

Coéducation : contexte

La notion de coéducation existe dès les années **1920-30** chez les promoteurs de l'Éducation nouvelle, centrée sur la mixité garçons-filles et "l'apport des relations entre pairs de sexes différents". "Ce concept s'est ensuite déplacé du côté de la relation coéducative entre parents et professionnels, d'abord dans le domaine de la petite enfance, de l'éducation populaire et de l'éducation spécialisée.

C'est dans le cadre de la Refondation de l'École (juillet **2013**) qu'est publiée la circulaire du 15 octobre 2013 : "Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires." Avec les programmes de Maternelle de **2015**, « on parle d'accueil, d'information, de dialogue, de confiance, de réciprocité ».

On est passé "d'une école sanctuaire du savoir à une école-ouverte sur la société".

Parentalité

Le terme parentalité a été introduit à la fin des années 1950 dans le domaine de la psychologie pour décrire un processus psychique de maturation et d'appropriation de la fonction parentale. Repris par les travailleurs sociaux, il est progressivement devenu un terme transdisciplinaire à la conjonction du champ social, juridique et psychologique, et aujourd'hui politique. Il a été adopté par l'INSEE en 1981, pour nommer une situation familiale sans connotation normative, puis adopté communément pour désigner les relations parents/enfants dans les configurations qui se démarquent de la représentation traditionnelle de la famille comme par exemple la monoparentalité. Les développements de la société mettent en regard la parentalité comme concept polysémique (parenthood) et la légalité qui appelle représentants légaux les dépositaires de l'autorité parentale.

Evolution des enjeux de l'éducation

L'enjeu de l'éducation a beaucoup changé depuis les années 1970 et plus précisément depuis l'émission « *Le bébé est une personne* ». Avant l'objectif l'éducation était de faire en sorte que les enfants soient bien élevés. Les parents avaient les clés et savaient comment leur transmettre les codes de cette éducation. On est passé à l'idée que l'enfant n'était pas seulement un être immature que l'on nourrit à celle qu'il est une personne avec des compétences. Dès l'ors, l'objectif de l'éducation est de tenir compte de ces compétences et de les développer au maximum. C'est à cette époque qu'est né le concept de *parentalité*, c'est-à-dire la capacité des parents à répondre aux compétences de l'enfant.

Aider les parents à comprendre l'école

Les parents des enfants qui entrent pour la première fois à l'école apprennent dans le même temps leur rôle et leur métier de parents d'élève.

Les parents sont confrontés à ce moment-là à plusieurs inquiétudes:

- l'angoisse de séparation
- l'inquiétude de la délégation de compétences :est-ce que l'enseignant et l'ATSEM sauront prendre soin de mon enfant aussi bien que moi?
- l'inquiétude de la performance : dès la crèche, les parents sont aux

Dr Daniel MARCELLI

**Conférence
du 8 novembre 2017
à Strasbourg**

L'accompagnement à la fonction
parentale

Jessica POTHET

**Conférence
du 17 janvier 2017,
à Strasbourg**

L'éducation partagée entre
l'école et la famille : entrer en
relation.

aguets en comparant les acquisitions de leur enfant et celle des autres, en espérant, que le leur soit un peu en avance; ce serait le signe qu'ils sont vraiment compétents. La pression sociale qu'ils ressentent ne vient donc pas du regard que porte la société sur eux, mais du regard qu'ils portent sur les enfants des autres.

-l'angoisse de l'insertion sociale : les parents souhaitant savoir si et comment leur enfant participe aux jeux des autres enfants.

Co-éduquer en confiance :

Dans la loi de refondation et le programme de 2015, les parents sont associés au travail de l'école. L'école construit des « passerelles » vers chaque famille. L'expérience de la séparation de l'enfant requiert l'attention de tous les enseignants, en particulier pour les plus jeunes. Dans un souci de transition, elle est préparée en amont et doit être progressive.

Conseils : accueillir les parents - se dire les choses de façon apaisée - écouter - ne pas juger et éviter les bons conseils mais réfléchir ensemble c'est-à-dire porter l'inquiétude des parents, leurs émotions.

Cela suppose du professionnel d'être suffisamment à l'aise avec ses propres émotions et avec celles des autres. Il faut accepter ce travail sur soi.

Parité d'estime et bienveillance institutionnelle

La coéducation doit faire le deuil "du mythe de ce parent 'idéal' qui est ni trop loin ni trop près" et "la confiance dans l'école n'est pas livrée en kit" . La coéducation doit être collective, volontariste, pensée et constante. Elle passe par l'invention d'une relation définie comme asymétrie avec parité d'estime, une alliance sans allégeance. Elle affirme que "la bienveillance est une posture relationnelle génératrice de non-violence" surtout en s'appuyant sur "un guidage éthique" et elle propose quelques pistes pour "une meilleure bienveillance institutionnelle" :

- penser des modalités de concertation entre les partenaires dans un même établissement (enseignants, ATSEM, équipes périscolaires,..) ;
- prendre en compte de manière significative, dans le temps de travail des enseignants, le temps passé à la relation avec les parents.

